CHEMINS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade.

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs. arrivée

Express de la Californie.

No 10....8:40 p. m. No 9....7:55 a. m.

Express du Texas et du Mexique.

No 18....8:50 a. m. No 17....7:00 p. m.

"SUNSET LIMITED."

Ce train célèbre fera le voyage régulier chaque semaine à San Francisco, quittant la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 11 h A. M et arrivant tous les mercredis à 7:30 A. M., faisant connections à la Nouvelle Orléans et de tous les points est.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 9 et 10 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist Sleepers quittent la Nouvelle-Orléans tous les mercredis, vendredis et samedis soirs pour San Francisco directement. fév—1an

Queen and Crescent Route

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No
Part— De la Nlle-Orléans	7:30 p. m	8:30 a. m
Arrive— A Meridian	1:20 a. m	5:00 p. m
A St Louis	7:44 p m	8:40 a. m
Part— De Meridian	1:25 a. m	7:00 a. m
Arrive— A Chattanooga	9:35 a m	8:40 p. m
A Lexington	5:00 p. m	5:00 a. m
A Cincinnati	7:30 p. m	7:45 a. m
Arrive— A la Nlle-Orléans	7:30 p. m	
A Chattanooga	7:35 a. m	
A Knoxville	12:50 p m	
A Bristol	7:15 p. m	
A Washington	7:40 a. m	
A Philadelphie	11:35 a. m	
A New York	2:03 p. m	

CHARS Restaurant-Café. Repas à la carte

Chars-café et d'observation entre Atlanta et Rudford, Vie., servant tous les repas à la carte.

Le train No 2 a des chars dortoirs Pullman pour Cincinnati, ainsi des chars dortoirs Pullman pour New York via le chemin de fer Chattanooga Bristol, Lynchburg, Washington et Pennsylvanie, donnant ainsi à nos clients le bénéfice du terminus de la Pennsylvanie et des bacs du haut de la ville; aussi des chars-dortoirs Pullman pour St-Louis via Meridian et M. et O.

Le train pour la Rivière aux Perles et les points de l'Est Louisiane quitteront la Nouvelle-Orléans tous les jours, le dimanche excepté, à 8:30 a. m. et 4 p. m. Au retour, arriveront à 8:10 a. m. et 8:10 p. m.

Bureau à New York: 398 Broadway.

Bureau des billets en ville: 211 rue St-Charles

J. L. BOYD, D. P. A.
E. C RUNTE C. T. A.
GEO. H. SMITH, Gen. Pass. Agt.
R. J. ANDERSON, Asst. G. P. A.

22 juin—

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 9 avril 1899

Départ. Arrivée

Chicago et St-Louis Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M
Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule, chars café sur trains Nos 3 et 4, service à la carte.

Fast Mail.
No 2, départ, 8:00 P.M.
No 1, arrive 7:35 A. M
Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,
No 2, départ 8:00 P. M.
No 1, arrive 7:35 A. M
Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Express.
No 24, départ 7:00 A. M.
No 23, arrive 10:00 P. M
Pour Fulton, Ky., et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.
No 32, départ 5:30 P. M.
No 31, arrive 9:30 A. M.
Excursions du dimanche.
No 36, départ 7:35 A. M.
No 35, arrive 9:05 P. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R
No 6, départ 4:00 P. M.
No 5, arrive 10:40 A. M
Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.
No 22, départ 8:00 A. M.
No 21, arrive 5:50 P. M.
Pour Vicksburg. Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.
No 34, départ 4:20 A. M.
No 33, arrive 9;20 A. M.
S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billets, St-Charles et Commune.

W. A. KELLOND, WM MURRAY, D. P. A
Ass. Agent Gén des Pass. Nlle-Orléans.

28 nov—

Southern RAILWAY!

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Limité No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	7:45 P. M.	7:55 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:35 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A. M
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston	8:30 P. M.	3,30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY,

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Ln.

J. M. Knight, Ass't Agent de Pass. et Billets.
M. R. Powers, Agent de District de Passagers
S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Ga.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C.

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. B. LANDRY.
Agent général pour le Fret et les Passagers Excursionnistes.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT

No.	Arrivées	No.	Départs
1 fast line	7:10 pm	2 fast m'l.	7:45 pm
3 fast mail	7:40 am	4 limited.	11:15 am
5 limited	8:30 pm	6 fast line	7:55 am
7 Coast tous les jours (dim ex)	8:55 am	8 Coast tous les jours dim ex	3.25pm
9 Coast train lundi seulement	7:30 am	10 Coast train tous les jours dim ex	5:00pm
11 Coast train tous les jours ex dim et lun	9:55 am	12 Exc dim dim seulement	7;05am
13 Dim Exc. dim seulm't	8:10 pm	14 Dim Exc dim sl'm't	8:05am
15 Dim Exc. dim seulm't	9:45 pm	16 Mer Exc. mer s'lm't	8:05am
17 Mer Exc mer sl'm't	9:30 pm		

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et les repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY. Div. Pass Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.

1mars—

VENTES A L'ENCAN

Louis A. Richards

—:o:—

Annonce judiciaire—Mercredi, 5 juillet. Vente en partage de propriétés de choix du Premier district, Nos 922 à 932 rue Gaiennie, entre les rues Constance et Annonciation.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune, MERCREDI, le 5 juillet 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 10 mai 1899 et signé le 16 mai 1899 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée Frank J. Letten et al vs John et Lydia Pons et als, No 58,974 du docket de la susdite Cour; de même qu'en vertu de et conformément à un ordre signé et portant la date du 26 mai 1899, par le susdit juge, dans l'affaire intitulée succession de Mme Frank Stevens, No 57,055 du docket de la susdite cour; de même, en vertu de et conformément à un ordre signé et portant la date du 26 mai 1899. par l'Hon. Fred. D King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire des mineurs Lydia et John Pons, No 57.250 du docket de la susdite cour; de même, en vertu de et conformément à un ordre signé et portant la date du 18 mai 1899, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E de la dite cour, dans l'affaire intitulée: "Dans l'affaire de la tutèle de Sidney Braud, No 57.558 du docket" etc. approuvant et homologuant les diverses procédures des assemblées de famille, tenues respectivement pardevant M. U. Marinoni, Jr. notaire, le 2 mai 1899, et le 15 mai 1899; et pardevant A. H. Brown, notaire le 24ème jour de mai 1899, à l'enchère publique, il sera vendu, la suivante décrite propriété, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Erato et Gaiennie, désignés comme lots Nos 1 et 2, sur un plan dressé par Keating et Lagawel, ingénieurs, le 18 mars 1853, et déposé en l'étude de W. J. Castell, un notaire en cette ville; lesdits lots sont contigus et mesurant chacun 20' 10" de face à la dite rue Gaiennie, 22' 11" 7 1/2''' sur la ligne du fond, lesquels la divisent de l'ancien faubourg Saulet; ledit lot No 1 a une profondeur de 179' 2" sur le côté vers la rue Annonciation, et une profondeur de 169' 6" 1''' sur la ligne de division du lot No 2; et ledit lot No 2 ayant une profondeur de 159' 10" 2''' vers la rue Constance, sur la ligne de division du lot No 3 d'après ledit plan. Les améliorations consistent en une grande résidence double à un étage avec mansarde, couverte en ardoises. Nos 918 et 920 rue Gaiennie, contenant de chaque côté vestibule, cinq chambres et grande mansarde, citerne, etc. 2° Deux certains lots de terre dans le même district et ilet que la propriété ci dessus décrite, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés comme lots Nos 3 et 4 sur ledit plan de Keating et Lagawel; lesdits lots sont contigus et ont chacun une façade sur la rue Gaiennie de 20' 10" et 22' 11" 7 1/2''' sur la ligne du fond, laquelle le divise du faubourg Saulet, ledit lot No 3 ayant une profondeur de 150' 10" 2''' vers la rue Annonciation sur la ligne de division du lot No 2 et une profondeur de 150 ' 2" 3 1/2''' sur la ligne de division du lot No 4; le lot No 4 ayant une profondeur de 140' 6" 5''' vers la rue Constance sur la ligne de division du lot No 5, en mesure américaine, d'après ledit plan. Les améliorations consistent en une grande résidence double à deux étages en bois Nos 922 et 926 rue Gaiennie, retirée et contenant de chaque côté cinq chambres, escalier, vestibule et galerie, hangar, citernes, etc. A l'encoignure du lot de façade est une petite échoppe; allée de chaque côté, etc. 3° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et ilet que les lots ci-dessus décrits, désignés comme lots Nos 5 et 6 sur le dit plan de Keating & Lagawel; les dits lots sont contigus et ont chacun, une façade sur la rue Gaiennie de 20' 10" et 22' 11" 7 1/2''' sur la ligne du fond, laquelle les sépare du faubourg Saulet; le lot No 5 ayant une profondeur de 140' 6" 5''' vers la ligne de division du lot No 4, et une profondeur de 130' 10" 6''' sur la ligne de division du lot No 6; le dit lot No 6 ayant une profondeur de 1[illegible]' [illegible]" 7''' vers la rue Constance, le tout en mesure américaine. Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages en bois Nos 928 et 932 rue Gaiennie, retirée, et contenant de chaque côté, cinq chambres, galerie, escaliers, vestibule, hangar, citerne, etc., allée de chaque côté. La banquette sur la façade des propriétés est pavée en pierres plates. Termes et conditions—Une moitié comptant, ou plus, selon l'option de l'acquéreur, et la balance à un an de crédit, représenté par un billet spécialement garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour l'année 1899, et tout les timbres du revenu de l'intérieur des Etats-Unis en plus du prix de l'adjudication; un dépôt de dix pour cent du prix d'achat, comme garantie, devant être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

3 juin—3 4 11 18 25—juil 2 3 4 5

Annonce Judiciaire—Mardi, 18 juillet—Un cottage et un morceau de terre de valeur.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, le 18 juillet 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 31 mai 1899, et signé par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée, succession de Mme Uranie Dufrêne, veuve de Michel Florane No 58,433 du docket de la susdite cour, à l'enchère publique, il sera vendu: 1° Un certain lot ou portion de terre avec les bâtisses, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 51 borné par les rues Nord Peters, Lizardi, Egana et Douglas (autrefois Delaronde) et désigné par la lettre B. sur un devis d'arpentage fait par S. G. De l'Isle, voyer, et daté le 12 juin 1899, d'après ledit plan ledit lot mesurant, en mesure américaine, 59' 7" 5''' de face à la rue Nord Peters. 58' 11" 1''' de face à la rue Douglas, sur une ligne de côté vers la rue Lizardi de 199' 6" et 208' 3" sur l'autre ligne de côté. Les améliorations consistent en un cottage en bois connu comme le No 5213 rue Nord Peters, retiré en arrière d'une bonne barrière en pieux, et contenant galeries sur le devant et à l'arrière, 4 chambres et 2 cabinets, citerne, etc; dans la cour. 2° Un certain morceau de terre situé dans le Troisième District de cette ville, étant la balance d'un morceau de terre de 3/4 arpent de face au fleuve Mississippi, sur une profondeur de 80 arpents, la dite balance de la portion du fond du morceau de terre ci-dessus mentionné, commençant sur le côté du Lac de la rue Claiborne et mesurant 136' 10" 5''' sur ladite rue Claiborne sur une profondeur en moyenne de 9069 pieds, le tout plus ou moins, aux huit arpents de la ligne du fond. Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville pour l'année courante de 1899, et de payer les timbres du revenu et pour l'acte de vente pardevant ———, notaire. Un dépôt de dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

17 juin—17 18 25—juil 2

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, 1er AOUT 1899,

Vente en partage. 40 lots de valeur avec bâtisses et améliorations. Troisième District de cette ville.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, MARDI, le 1er août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 19 juin 1899, et signé le 23 juin 1899, par l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée George Schenck et als., vs Jacob Schenck et als., No 58.955 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir:

1° Huit certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Craps (maintenant Bourgogne) Grands Hommes (maintenant Dauphine) et Mazant, connus comme lots 4, 5, G, H, I, J, K, L respectivement et mesurant comme suit à savoir: Les lots 4 et 5 (lots originaux) chacun 31' 11" 5''' de face à la rue Barthélemy sur 110' de profondeur; les lots G. et H, composés de la plupart des lots originaux 6 et 7. chacun 31' 11" 5''' de face à la rue Barthélemy sur 109 pieds de profondeur; le lot I composé de parties des lots originaux 8, 9, et 10, 32' de face à la rue Dauphine sur 95' 11" de profondeur et façade à la rue Barthélemy; le lot J, formé des mêmes lots originaux 8 9 et 10—33' de face à la rue Dauphine. sur 95' 11" de profondeur; le lot K, formé de parties des dits lots originaux 8, 9 et 10, 35' de face à la rue Dauphine, sur 95' 11" de profondeur; et le lot L, composé de parties des sus-dits lots 6, 7, 8, 9 et 10 et du tout du lot original 21, 35' de face à la rue Dauphine sur 159' 10" 3''' de profondeur.

2° Un certain lot de terre situé dans les mêmes district et ilet. désigné par la lettre A. formé de tout le lot original 22 et de parties des lots originaux 11, 12, 13, 14 et 15, mesurant 35' de face à la rue Bourgogne, sur 159' 10" 3''' de profondeur. 3° Quatre lots de terre situés dans les mêmes district et ilet connus comme lots B, C, D, et E. composés de parties des lots originaux 11, 12, 13 et 14, et mesurant comme suit, à savoir: B, C, et D, chacun 33' 4" de face à la rue Bourgogne sur 95' 11" de profondeur, le lot D formant l'encoignure des rues Bourgogne et Mazant; et le lot E. 31' 11" 5''' de face à la rue Mazant sur 100 de profondeur. 4° Deux lots de terre également situés dans les mêmes district et ilet désignés par la lettre F, et par le lot No 16, respectivement; le lot F, composé de la plupart du lot original 15 mesurant 31' 11" 5''' de face à la rue Mazant sur 100' de profondeur; et le lot 16 (lot original) 31' 11" 5''' de face à la rue Mazant sur 110' de profondeur. Le tout entre lignes parallèles, et d'après le plan fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 18 avril 1899. Les améliorations qui s'y trouvent sont situées sur les lots I et J, encoignure des rues Dauphine et Barthélemy, et consistent en une résidence double en bois, avec cuisine attenante, contenant en tout quelque six chambres, salle à manger, écurie, hangars, deux citernes, puits, etc.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances à cela appartenant, situé dans le Faubourg Washington, Troisième District, désigné par le No 15, de l'ilet No 8 borné par les rues Barthélemy, Casacalvo (maintenant Royale), Mazant et Grands-Hommes (maintenant Dauphine) d'après le plan dressé par C. A De Armas, député voyer général, 15 mai 1850, déposé dans les archives de C. De Armas, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant 31' 11" 5''' de face à la rue Mazant sur 110' de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine. Les améliorations qui s'y trouvent sont connues par les Nos 722 et 724 rue Mazant, et consistent en une résidence double en bois, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, allée, deux citernes, etc. 6° Trois lots de terre situés dans le Troisième district de cette ville, désignés par les Nos 15, 16 et 17 dans l'ilet No 41, borné par les rues Barthélemy, Mazant, Solidelle et Joséphine sur un plan de A. de Armas, daté le 3 mai 1872 et déposé en l'étude de Abel Dreyfous, ancien notaire de cette ville, mesurant en mesure américaine chacun 31' de face à la rue Solidelle sur 170' 7" 2''' de profondeur entre lignes parallèles.

7° Une certaine portion de terre, etc, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Solidelle, Mazant et Joséphine, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No 858, formant l'encoignure des rues Barthélemy et Solidelle, mesurant 217' de face à la rue Barthélemy, sur 134' de profondeur. 8° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No —, borné par les rues Barthélemy, Craps (maintenant Bourgogne), Grands-hommes (maintenant Dauphine), et Mazant, et désigné comme lot No — et mesurant 25' de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 159' 10" 3'''.

9° Une certaine portion de terre dans le Troisième district de cette ville, désigné par le No 40 sur un plan dressé par F. M. Tourné, daté le 15 novembre 1853, et déposé en l'étude d'Antoine Doriocourt, notaire, laquelle portion de terre est bornée par les rues Barthélemy, Joséphine, Solidelle et la propriété jusqu'ici connue rue Macarty (maintenant rue Alvar) et est divisée dans treize lots de terre, numéros 1 à 13 inclusivement mesurant en mesure américaine comme suit: Le lot 1—31' 9" 6''' de face à la rue Barthélemy sur 119' 5" 2''' de profondeur et façade sur la rue Solidelle; les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 chacun 31' 1" 6''' de face à la rue Barthélemy sur 119' 5" 2''' de profondeur. Le lot 11—31' 9" 6''' de face à la rue Barthélemy sur 119' 5" 2''' de profondeur et façade à la rue Joséphine. Le lot No 12—30' de face à la rue Joséphine sur 171' 3" 6''' de profondeur; et le lot No 13—30' de face à la rue Solidelle, sur 171' 3" 6''' de profondeur; lesdits lots 12 et 13 étant bornés sur un côté par la propriété Macarty (maintenant rue Alvar). Les améliorations consistent en une bâtisse simple en bois contenant deux chambres, deux cabinets, galerie dans le fond, citernes, etc. 10° Sept certains lots de terre situés dans le faubourg Washington, Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Barthélemy et Solidelle, et faisant partie de la propriété autrefois appartenant à Lombard et Olivier (maintenant rue Mazant) et désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de l'ilet No 41 sur un plan particulier fait par Louis Bringier, voyer, le 21me jour de septembre 1836, déposé en l'étude de Théodore Seghers, ancien notaire; les lots Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10 sont contigus et mesurant chacun 31' de face à la rue Barthélemy sur 134' 5" de profondeur; le lot No 11 formant l'encoignure mesurant 31' de face à la rue Barthélemy sur 134' 5" de profondeur et façade à la rue Joséphine; le tout en mesure anglaise, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations comprennent une résidence simple en bois, ayant quelque trois chambres, deux cabinets, galerie, citerne, écurie, hangar etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance du prix, s'il en reste, en un crédit d'un an, ou en un et deux ans à son option, devant être démontré par tant de billets à recevoir égaux et inégaux qui pourrait satisfaire la convenance des parties à cette action, portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, devant être garantis avec 5 pour cent honoraires d'avocat sur le montant des billets exigible de l'acquéreur en cas de la nécessité d'un procès pour enforcer le paiement de cela, par le privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et laquelle doit être conservé assurée contre le feu pour la valeur des améliorations qui s'y trouvent, jusqu'au paiement entier desdits billets, avec la clause dans la police qu'en cas de perte l'argent de l'assurance sera payé aux vendeurs, jusqu'au montant de leurs billets non payés; les taxes de ville et d'Etat pour l'année courante, 1899, et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis devant être assumés par les acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er juil—1er 2 9 16 23 30 31—août 1er

SOARDS'

1899 | Nouvelle-Orléans | 1899

CITY DIRECTORY.

Maintenant publié et reconnu comme le meilleur de cette ville qui ait jamais été publié. Il est de la plus grande utilité pour les hommes d'affaires. Envoyez le chercher immédiatement.

DIRECTORY DE LA VILLE.....Prix $6 00
DIRECTORY D'AFFAIRES.....Prix $1 00

Ces Directories sont envoyés par express ou par la poste à tout point des Etats Unis sur reçu du montant.

L. SOARDS, Editeur.
606 Place Commerciale.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

21 fév—

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE — Mercredi 2 août 1899. Vente pour effectuer un partage. Propriété améliorée à l'encoignure des rues Lesseps et Royale.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur—Bureau 629 rue Commune, —MERCREDI, le 2me jour d'août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près de la rue Baronne, sous et en vertu d'un jugement rendu par le juge Fred D. King, le 26 juin 1899 et signé le 30 juin 1899. dans l'affaire de la succession d'Etienne Muller et Louisa Muller No 52,577 du dossier de la Cour Civile de District, il sera vendu:

Un certain lot de terre avec améliorations dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Lesseps, Pologne et Chartres formant l'encoignure des rues Royale et Lesseps et mesurant (en A M) 32 pieds 11 pouces de face sur la rue Lesseps, la même largeur dans le fond sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage simple, contenant trois chambres. cuisine, le tout en très bon état. cuve, hangars etc. Termes et conditions—Comptant un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication, l'acquéreur payant les taxes de 1899 en plus et au-dessus de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, et aussi les timbres du revenu de l'intérieur aux frais de l'acquéreur.

2 juil—2 9

Harry H. Hodgson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE ET NEUF.

No 4917 et 4919, rue Dryades, entre les rues Roberts et Upperline.

Succession de Vve George Buyatt.

JEUDI, 6 JUILLET 1899.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune— Le JEUDI, 6 juillet 1899 à midi à la Bourse de propriétés foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C Dossier No 58,553, daté le 31 mai 1899, dans l'affaire de la succession de Angeline Bienvenu, Vve de George Buyatt, à l'enchère publique il sera vendu:

Deux certains lots de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Upperline et Robert. ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 11 et 12, lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, connu comme les Nos 4917 et 4919 rue Dryades.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumant en plus, les taxes dues et exigibles en 1899 et fera un dépôt de 10 0/0 comptant à l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du Revenu de l'intérieur.

2 juin—2 4 11 18 25—juil 2 5 6

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIE

Résidence-Cottage

7710 RUE MAPLE.

SUR DEUX LOTS DE TERRE.

Succession d'Eugène Gaudinese

No 58,851—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—

JEUDI, 27 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 19 juin 1899 de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

La jolie résidence cottage simple en bois No 7710 rue Maple, dans le septième District de cette ville. dans l'ilet borné par les rues Maple (autrefois Deuxième) Hampson, Adams et Burdette, retirée de la banquette, sans une barrière en fer, contenant galerie, vestibule au centre, cinq chambres, chambre à bain, office, et hangar et citerne. Sur le côté il y a assez de terrain pour construire des améliorations additionnelles. Le terrain se compose de lots dans l'ilet No 81, borné comme il est dit ci dessus, désignés par les Nos 15 et 16, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Maple sur 107 pieds 6 pouces de profondeur, dans un joli voisinage s'améliorant, à deux ilets de l'avenue St Charles, et ayant une double ligne de chars électriques en face. Une aussi jolie demeure que l'on puisse désirée.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1899, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. Zach. Spearing, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

25juin—25 27—juillet 2 9 16 23 27

Paul & Gurley.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SYNDIC.

Le contenu du magasin d'épicerie No 1844 rue St Thomas, encoignure de la rue Ste-Marie, comprenant épiceries ordinaires et de fantaisie, vins, liqueurs et divers. Aussi, les installations de la buvette Pool Table, argenterie, plaqué et verrerie, vins, liqueurs, etc., de la jolie et attrayante buvette No 1901 rue St Thomas, encoignure de la rue Ste Marie.

Dans l'affaire de M. et Mme George W. Kingsmill, en faillite.

No 49 dans la Cour de District des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau 727 rue Commune—en vertu d'un ordre de Hewes T. Gurley, rapporteur, dans l'affaire de M. et Mme George W. Kingsmill en faillite, daté le 29 juin 1899, il sera vendu à l'enchère publique MERCREDI, le 12 juillet 1899, à 11 heures A. M. à la buvette No 1901 rue St-Thomas, encoignure de la rue Ste Marie—

Les comptoirs, installations de buvette, marchandises assorties, vins, liqueurs et divers

Et à 11:30 heures A. M.,

précisément en face, au No 1844 rue St-Thomas, le contenu entier du magasin d'épicerie bien fourni, comprenant un assortiment de choix d'épiceries de fantaisie et ordinaires, vins et divers d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.

1er juil—1 2 9 à date

HUILE D'OLIVE FRANÇAISE

(IMPORTÉE),

Emballée en paniers de 1 douzaine litres et de 2 douzaines demi litres. De

J. B. et A. Artaud, Frères,

MARSEILLE.

Pour Echantillons et Prix, s'adresser à

W. A. GORDON,

AGENT POUR LE SUD,

500 Rue des Magasins.

18 déc—1an

VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE SANS RESERVE

Pour effectuer un partage DE MAGASINS ET RESIDENCES

De Valeur, Rapidement Productifs et Centralement Situés,

Propriété de Résidence.

Cottages Simple et Double.

Dans l'affaire de Erin Crawford et als, vs Jno. S. Crawford et als.

No 58 087—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A l'Enchère Publique.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune—MERCREDI, le 5 juillet 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune. Il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 6 février 1899, et signé le 10me jour de février 1899, et aussi conformément au jugement et décret de la dite Cour jusqu'ici rendu dans cette affaire, le 22me jour de janvier 1899 et signé le 27me jour de janvier 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété de valeur, devant être offerte et vendue en huit lots séparés, ou portions de terre avec les améliorations sur chacun, respectivement, séparément et à part, à savoir—

1° Le superbe emplacement d'affaires et le magasin et résidence double à deux étages en bois couvert en ardoises Nos 1344 et 1348 rue Camp, encoignure Melpomène.

Cette superbe propriété est occupée d'un côté comme un magasin d'épicier et résidence et contenant de chaque côté. 8 chambres au rez-de-chaussée et 4 chambres et galerie de devant au premier étage, hangar sur la banquette, citerne, hangar, etc, dans la cour; le tout décrit comme suit, à savoir: un certain lot de terre, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Melpomène, Terpsichore et Magasins désigné par la lettre A, sur un plan dressé par Edgar Pillié, député voyer de ville, le 30 décembre 1898 et annexé à l'inventaire pris dans l'affaire ci dessus intitulée pardevant John B. Fisher, notaire, le 22me jour de décembre 1898, lequel dit lot mesurant en conséquence, trente-quatre pieds dix pouces de face à la rue Camp, sur une profondeur et façade à la rue Melpomène de soixante-cinq pieds quatre pouces et deux lignes, et une première profondeur sur l'autre côté de trente pieds cinq pouces et six lignes, de là une deuxième profondeur sur et entrant dans une ligne oblique de neuf pieds dix pouces, de là un troisième profondeur de vingt trois pieds dix pouces et six lignes, de là se retrécissant à angle droit six pieds cinq pouces, et de là une autre profondeur de un pied quatre pouces et six lignes, et une largeur sur la ligne du fond de vingt-six pieds deux pouces.

Cette propriété de choix est extrêmement bien située pour genres d'affaires, faisant face à une belle avenue asphaltée, et commandant un grand commerce de bon rapport.

2° Le productif cottage double Nos 1132 et 1134 rue Melpomène immédiatement dans le fond La maison est en bois et est couverte en ardoises, et contient en tout 6 chambres, hangar, citerne, etc. dans la cour décrit comme suit, à savoir: un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété premièrement ci-dessus décrite, désignée par la lettre C, sur le plan ci-dessus mentionné, et mesurant conformément, trente pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Melpomène sur une profondeur de soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes sur la ligne la plus près de la rue Magasins, et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de vingt six pieds deux pouces; de là s'élargissant un pied quatre pouces et six lignes, et de là une deuxième profondeur de trente sept pieds neuf pouces et trois lignes, et une largeur sur la ligne du fond de trente deux pieds quatre pouces et une ligne.

3° L'avantageux cottage double en bois couvert en ardoises Nos 1128 et 1130 rue Melpomène, touchant après la propriété ci-dessus, contenant six chambres, hangar, citerne, etc., situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et désigné par la lettre D, sur le plan ci-dessus mentionné, et mesurant, conformément, trente et un pieds sept pouces de face à la rue Melpomène sur soixante trois pieds onze pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ces deux propriétés sont situées immédiatement dans le fond de la propriété ci-dessus décrite et sont constamment occupées.

4° Le productif cottage double en bois couvert en ardoises Nos 1205 et 1207 rue Camp ou Colisée entre Erato et Thalie. Cette résidence contenant 4 chambres de chaque côté, sans compter cuisine, hangars, citerne, etc., dans la cour, à chaque demeure. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée ou Camp, Erato, Prytanée et Thalie, formant un trapézien étant partie d'un lot désigné par le numéro quatre de l'ilet numéro soixante dix; ledit lot est borné sur un côté par un lot maintenant ou dernièrement appartenant à S. E. Debar, et sur l'autre côté par l'autre portion du dit lot numéro quatre; ledit lot de terre mesurant trente pieds de face à la rue Colisée ou Camp et s'étendant en profondeur de façon à toucher aux lots Nos 5 et 6; ledit lot d'après un plan particulier fait par H. Grant, voyer, daté le 6 mai 1847, et déposé pour référence en l'étude de Daniel Clark, Jr, record et ex-officio notaire pour la paroisse de Jefferson, et mesurant 31 pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Camp ou Colisée, soixante huit pieds deux pouces et six lignes sur le côté de la rue Erato, quatre vingt douze pieds dix pouces et deux lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, et cinquante neuf pieds trois pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, le tout en mesure américaine d'après ledit plan, plus ou moins.

5° Le cottage double et résidence élevé, bien situé No 1337 rue Camp, encoignure Melpomène. Les améliorations consistent en un joli cottage élevé en bois, couvert en ardoises, contenant galeries de face et de côté grande salle à manger cuisine, cave dans le soubassement et quatre grandes chambres à coucher au-dessus: jardin de côté, grande citerne hangar et deux chambres à domestique: le gaz dans toute la maison. Le lot est décrit comme suit, à savoir: un certain lot de terre dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp ou Colisée, Melpomène, Prytanée et Terpsichore, désigné par la lettre A sur un plan d'arpentage fait par Edgar Pillié, député voyer de ville, portant la date du 31 décembre 1898, une copie certifiée duquel est annexé à un inventaire pris par Jno. B. Fisher notaire le 27ème jour de décembre A. D. 1898, et mesurant conformément, trente pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur et façade à la rue Melpomène de soixante dix sept pieds neuf pouces et une ligne, de là sur une perpendiculaire à la rue Melpomène trente-cinq pieds, de là s'élargissant sur une ligne oblique quinze pieds deux pouces et cinq lignes; de là sur une ligne perpendiculaire à la rue Melpomène trente cinq pieds; de là s'élargissant sur une ligne oblique quinze pieds deux pouces et cinq lignes; de là sur une ligne perpendiculaire à la rue Melpomène quatorze pieds. de là à angle droit courant vers la rue du Camp, dix-sept pieds sept pouces, de là à angle droit vers la rue Melpomène trente-cinq pieds cinq pouces et sept lignes, et de là au point de départ sur la rue du Camp soixante-douze pieds sept pouces et une ligne, exceptionnellement situé à la jonction de deux belles avenues pavées donnant de la lumière et une parfaite ventilation.

6° Le désirable cottage en bois couvert en ardoises No 1341 rue Camp ou Colisée touchant à côté. Cette bâtisse a une galerie sur le devant et contenant 4 grandes et 2 petites chambres et dans la cour il y a une bâtisse de cuisine contenant 2 chambres en plus, hangar citerne etc. Le lot est situé dans le même district et ilet que le cinquième ci-dessus décrite propriété, et est désigné par la lettre B sur le plan ci dessus mentionné d'Edgar Pillié, député voyer de ville, et mesurant conformément trente-sept pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Camp sur une profondeur du côté du lot A et soixante douze pieds sept pouces et une ligne, et une profondeur de l'autre ligne de côté de quatre-vingt-quatre pieds quatre pouces et deux lignes, et une largeur dans le fond de trente cinq pieds cinq pouces et sept lignes.

7° Le rémunératif cottage double, en bois Nos 1410 et 1414 rue Melpomène, immédiatement dans le fond. Le cottage double de choix, avec bâtisse détachée à deux étages dans le fond, contenant ensemble huit chambres, galerie sur la façade, allée de côté à chaque demeure, citerne, etc. Le lot est situé dans le même district et ilet que les propriétés en ceci ci-dessus cinquièmement et

UNE PIASTRE

Coupez cette annonce, envoyez-la nous avec $1.00, et nous vous enverrons le nouvel orgue appelé ACME QUEEN PARLOR ORGAN. Vous pourrez l'examiner au dépôt à fret le plus proche, et si vous le trouvez tel qu'il a été représenté, égal aux orgues vendus au détail de $75.00 à $100.00, valant plus que tout ce que vous avez déjà vu, et bien supérieur aux orgues annoncés par d'autres, à des prix plus élevés, payez l'agent du fret le prix de notre offre spéciale de 90 jours $31,75, moins la piastre envoyée, ou $30 plus le fret.

$31.75 est notre prix spécial pour 90 jours Moins de la moitié de ce que demandent les autres.

Une telle offre n'a encore jamais été faite. LE ACME QUEEN est un des instruments les plus durables qui aient jamais été faits, et ses sons remarquablement doux. L'illustration montrée ici, est prise d'une photographie et donne une idée de la beauté de l'instrument. Fait de chêne solide, il a le fini des meubles antiques, et est superbement décoré et orné dans le dernier style de 1899. LE ACME QUEEN mesure 6 pieds 5 pouces de hauteur, 42 pouces de longueur, 23 pouces de largeur et pèse 350 livres. Il contient 5 octaves, 11 jeux, ainsi dénommés: Diapason, Principal, Dulciana, Melodia, Céleste, Cremona, Bass Coupler, Treble Coupler, Diapason Forte et Vox Humana; 2 Octaves Coupler, 1 Récit Ronflant 1 Récit de Grand Orgue, 4 collections de tuyaux à anches aux sons résonnants d'Orchestre, 1 collection d'anches de douce Mélodie 1 collection de 37 charmantes et brillantes anches Céleste. 1 collection de 24 riches mélodieuses et douces anches Diapason, 1 collection de 24 agréables, douces et mélodieuses anches Principal. LE ACME QUEEN est mû par les célèbres anches Newell, qui sont employées seulement dans les instruments du plus haut grade; encastré de Hammond Couplers et de Vox Humana, il a les meilleurs feutres, cuirs, etc.; des soufflets du meilleur caoutchouc, 3 soufflets à plis, de rechange et des valves du plus beau cuir, LE ACME QUEEN est pourvu d'un miroir français plaqué, en biseau, de 10x14, de pédales encadrées de nickel plaqué, et de toutes les améliorations modernes. Nous fournissons gratuitement un beau tabouret d'orgue et un livre qui contient les meilleures instructions écrites concernant les orgues.

GARANTI 25 ANS Avec chaque ACME QUEEN ORGAN nous expédions une obligation écrite, garantie de 25 ans, aux termes et conditions de laquelle nous nous engageons à réparer à nos frais toute partie qui le nécessiterait. Essayez le un mois et nous vous remettrons votre argent si vous n'en êtes pas satisfait, 500 de ces orgues seront vendus à $31.75. Ordonnez immédiatement. Ne remettez pas.

LA CONFIANCE EN NOUS EST ETABLIE Si vous n'avez pas traité avec nous prenez des informations à notre sujet auprès de votre voisin, écrivez à l'éditeur de ce pamphlet, ou à la Banque Nationale Métropolitaine, ou à la Corn Exchange Nat. Bank. de Chicago, ou à la German Exchange Bank, de New York, ou à n'importe quelle compagnie de chemin de fer ou d'express de Chicago. Nous avons un capital de $700,000.00, occupons entièrement un des plus grands ilets d'affaires dans Chicago et employons près de 2000 personnes dans notre propre bâtisse. Nous vendons des ORGUES à $22.00 et au dessus; PIANOS, $115.00 et au-dessus; aussi tous les instruments de musique aux prix les plus réduits du gros. Ecrivez pour demander un catalogue gratuit des orgues Spéciaux, pianos et instruments de musique. Adresse:

(Sears, Roebuck & Co., sont entièrement dignes de confiance.—Editeur.

SEARS, ROEBUCK & Co., Fulton, Desplaines & Wayman Sts., CHICAGO, ILL.

VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

sixièmement décrites et est désigné par la lettre C sur le plan ci-dessus mentionné d'Edgar Pillié, député voyer de ville, et mesurant conformément, trente-six pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Prytanée, de soixante trois pieds onze pouces et trois lignes et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de trente cinq pieds, de là, une deuxième profondeur sur une ligne oblique d'entrée quinze pieds deux pouces et cinq lignes, et de là, une troisième profondeur dans le fond de quatorze pieds et une largeur sur la ligne du fond de trente trois pieds un pouce et deux lignes

8° L'élégante résidence en briques et bois à deux étages No 1326 rue du Camp, entre les rues Thalie et Melpomène.

Cette jolie résidence est une demeure en briques et bois à deux étages, ayant grande verandah à chaque étage, vastes vestibules, salons, salle à manger, cuisine, office etc., au rez de chaussée: chambre à bain et plusieurs chambres à coucher au-dessus, allée, cour dans le fond, hangars, citerne etc., décrite comme suit, à savoir: Un certain lot ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par rues Camp, Magasins Melpomène et Thalie, mesurant en mesure américaine vingt huit pieds et trois pouces de face à la rue du Camp sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-sept pieds dix pouces et six lignes, laquelle portion de terre est la plus près de la rue Thalie des lots trois et quatre d'un certain plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer le 9 novembre 1847, et déposé parmi les archives de Jules Mossy, ancien notaire en cette ville En bonne condition et à proximité de distance de marche facile du centre des affaires, commerce et bien construite et faisant face à une jolie avenue asphaltée, à proximité du Parc Colisée, une résidence de choix dans un agréable voisinage.

Termes et conditions: Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en des termes de crédit de un ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et garanti par hypothèque et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurités, un dépôt comptant de dix pour cent avec l'encanteur sur le montant total du montant de l'enchère devant être payé au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant conserver la propriété assurée pour sa valeur entière jusqu'au complet et paiement final des-dits billets, et de transférer les polices d'assurance au porteur ou porteurs desdits billets, et finalement de payer tous les honoraires d'avocat, lesquels honoraires sont fixés à cinq pour cent du montant réclamé en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets ou quelque partie de cela. L'acquéreur devant payer entièrement et finalement le prix de l'adjudication, l'acquéreur devant payer les taxes pour l'année courante de 1899.

Acte de vente devant être fait pardevant John B Fisher, notaire, l'acquéreur devant payer pour lesdits actes de vente.

4 juin—4 11 18 25—2 juillet à date

John J. Castell.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession De Witt C. Kesler et Anna L. Hogan, sa femme.

No 58.044—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C.

Par John J. Castell, Encanteur, Bureau No 826 rue Commune.

SERA vendu à l'enchère publique MERCREDI le 26 juillet 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, 717 rue Commune. En vertu et d'après un jugement rendu le 14 juin 1899, et signé le 20 juin 1899 par l'Honorable Cour Civile de District Division C. l'Hon John St-Paul juge, les choses ci dessous à savoir:

La résidence à deux étages No 2818 rue Constance entre les rues Washington et Sixième, bornée par la rue Laurel, contenant salon double, salle à manger, corridor, six chambres à coucher, cuisine et dépendances séparées du corps de la maison.

Ce terrain mesure 30 pieds 2 pouces 8 lignes de face sur la rue Constance par 150 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles et est connu comme le lot No 12.

Conditions—Un tiers ou plus ou tout comptant, le reste, s'il y en a, dans un ou deux ans, courant à 8 0/0 d'intérêt. Les taxes de 1899, seront payées par l'acheteur 10 0/0 déposés sont requis au moment de l'adjudication.

Timbres du revenu de l'intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur ainsi que l'acte de vente, devant être passé pardevant A. J. Cahill notaire.

25 juin—25—juil 2 9 16 23 26

MALADIES NERVEUSES

Guérison Certaine

PAR LE

Sirop Henry Mure

Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris.

POUR LA GUÉRISON DE:

ÉPILEPSIE, HYSTERIE	VERTIGES
HYSTERO-ÉPILEPSIE	CRISES NERVEUSES
DANSE de SAINT-GUY	MIGRAINES,
DIABÈTE SUCRÉ	INSOMNIES
MALADIES du CERVEAU	[illegible]
et de la Moëlle Épinière	CONGESTIONS Cérébrales
CONVULSIONS	SPERMATORRHÉE

Notice très importante envoyée gratis sur demande.

HENRY MURE, à Pont-Saint-Esprit [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Denis et Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE RESIDENCE RURALE Avec un très grand terrain, UN COTTAGE SIMPLE No 4348 rue Nord Remparts près du Couvent des Ursulines,

Succession de Valentine et Mme Philippina Schmitt.

No 59.298—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, 26 juillet 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, daté le 14 juin 1899, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un joli cottage simple avec toit ardoisé, à distance de la rue, avec une jolie barrière devant, connu comme le No 4348 rue Nord Remparts, et ayant quatre chambres et cuisine, grand étable, 2 puits, cuve, etc., dans la cour. Toutes les améliorations en bon état. Le terrain sur lequel sont ces améliorations est décrit comme une certaine portion de terre dans le troisième district de cette ville, faisant partie d'un morceau de terre désigné par le No 6 sur un plan par J. Communy daté du 17 mars 1842 et déposé en l'office de L. T. Caire, ancien notaire et d'après un dessin d'arpentage de Arthur de Armas, député voyer de la ville, daté du 22 octobre 1886, ledit morceau de terre commençant à une distance de 287 pieds 9 pouces de la ligne supérieure de la propriété du Couvent des Ursulines, et mesurant 142 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Love) sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 342 pieds 3 pouces 3 lignes du côté sud de la rue Nord Remparts (ou Love) du centre de la rue Bourgogne (anciennement Craps) fermée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a à un et deux ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles; l'acquéreur assumant et payant en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année 1899; 10 0/0 comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur pardevant B. T. Walsh, jr. notaire.

25 juin—25—juil 2 9 16 23 à date

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE COMMERCIALE

A Proximité de la rue du Canal.

Deux Magasins, à termes libéraux, 526-530 rue de la Douane, près de la rue de Chartres, récemment occupée par MM. Vincent & Co.

Wm G. Vincent vs William G. Vincent et als.

No 58,684—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 12 juillet 1899, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la salle de vente New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 3 avril 1899 et signé le 10 avril 1899 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites à savoir:—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville. désigné par la lettre A, sur un plan de D. E. Seghers, daté le 8 juin 1899 dans l'ilet borné par les rues Douane, Canal, Chartres et Doraière, mesurant d'après ledit plan, 20 pieds 6 pouces 5 lignes de face à la rue de la Douane, 20 pieds 5 pouces 6 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 111 pieds 11 pouces 6 lignes. Connu par le No municipal 530 rue de la Douane.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B, sur le plan ci dessus, dans le même district et le même ilet et le touchant, mesure 20 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue de la Douane. 20 pieds 5 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 111 pieds 11 pouces et 6 lignes. Connu par le No municipal 526 rue de la Douane.

Termes et conditions — Un quart ou plus comptant, et la balance à un crédit de un, deux et trois ans garantie par lien de vendeur sur la propriété vendue, portant six pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, les intérêts payables annuellement, l'acquéreur d'assumer les taxes d'Etat et de ville pour 1899, l'acte de vente de contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et le pacte de non aliénando 5 0/0 pour honoraires d'avocat, transfert d'assurance, etc.

Actes de vente ainsi que les timbres de Revenu, etc. pardevant Benjamin Ory aux frais des acquéreurs.

11 juin—11 18 25 —juil 2 9 12

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIES.

A. Malibes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants, 20 0/0 d'escompte aux acheteurs, Palais Weinfurter Conti et Passage de la Bourse.